RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Avis voté en plénière du 14 mars 2017

Comment mieux répondre aux besoins en matière de logements dans les territoires ?

Déclaration du groupe CFTC

Notre pays ne connait plus, comme il y a encore cinquante ans, une crise du logement sérieuse. Entre 1970 et 2013, le parc de logements a augmenté de 80 % (de 19 millions à 34 millions d'unités). Le confort sanitaire a lui aussi progressé.

Pour autant, nous devons nous montrer toujours plus attentifs à notre politique de logement. Le nombre de personnes mal logées (4 millions) ou fragilisées par rapport au logement (12,1 millions) selon la fondation Abbé Pierre, reste important. La durée d'emprunts des ménages augmente ; et la remontée possible des taux d'intérêt pèse sur le budget des ménages. Des tensions apparaissent dans certaines régions de France, où l'on ne construit pas assez au regard des besoins.

Le groupe de la CFTC apporte son appui à la poursuite d'une politique publique nationale, en souhaitant que le rôle de « l'État stratège », comme spécifié dans le projet d'avis, soit relayé par celui des autres acteur.rice.s concernés :

- Les territoires tout d'abord. La CFTC approuve fortement la proposition n°4 appelant à un engagement des communes et des intercommunalités, en vis-à-vis d'un Etat animateur plutôt que commanditaire de dispositifs ;
- Les partenaires sociaux (employeurs, salariés) qui se trouvent directement impliqués dans des dispositifs d'aide au logement (régimes spéciaux, Action logement, etc.) ;
- Les acteur.rice.s financiers et bancaires. L'avis pointe avec justesse les possibilités de déployer ou amplifier les outils utiles à l'investissement locatif ;
- Les personnes concernées, en développant l'information et la rencontre entre la demande des ménages et les différentes offres et dispositifs disponibles.

Le temps n'est plus où l'État, en France, s'affirmait comme le grand ordonnateur de notre politique de logement. Et c'est heureux. Même s'il n'est pas un marché comme les autres, le marché du logement reste un marché, dont l'apport est considérable pour notre économie (22% du PIB, 2,1 millions d'emplois, 20% de la consommation des ménages).

Il doit davantage être organisé par les acteur.rice.s de la décentralisation et par les partenaires sociaux. Le groupe de la CFTC approuve et a voté l'avis.